

PLAN D'ACTION – CLIMAT SCOLAIRE

Lycée français René Cassin d'Oslo

Conformément à la loi norvégienne sur l'éducation, chapitre 12

Objectif

Garantir à chaque élève un environnement scolaire sûr et bienveillant en suivant la procédure en cas de suspicion de harcèlement ou de comportement blessant.

Elle s'applique lorsque:

- Un élève, un parent ou un employé signale un cas de harcèlement ou d'exclusion
- Un membre du personnel observe un comportement préoccupant
- Un élève exprime qu'il/elle ne se sent pas bien ou en sécurité à l'école

Procédure

1. Signalement :

- Toute personne informée d'un incident doit en avertir immédiatement la direction
- Si un membre du personnel est impliqué, le traitement du cas est prioritaire

2. Enquête :

Nous débutons l'enquête au plus vite.

Nous parlons avec l'élève concerné et :

- Interrogeons les personnes mises en cause et les témoins
- Observons en classe ou en récréation si nécessaire
- Chaque étape est documentée dans la "cellule de veille" et dans un plan d'activités, si cela est jugé nécessaire après enquête

3. Communicaton :

- Contact avec l'élève, les parents et l'équipe pédagogique tout au long du processus.

4. Mesures et plan d'activités :

- Si le droit de l'élève à un environnement sûr est enfreint, un plan d'activités est rédigé sous 5 jours ouvrables
- Le plan inclut:
 - Description de la situation
 - Mesures concrètes à mettre en place
 - Responsables
 - Échéances et suivi

Si un employé est impliqué :

- La direction évalue immédiatement s'il faut prendre des mesures provisoires
- Les procédures RH et le droit du travail sont respectés

5. Suivi

- Suivi régulier pour évaluer l'efficacité des mesures et ajustements si nécessaire, avec information continue aux parents

Documentation

- Toutes les enquêtes, entretiens et informations pertinentes sont documentés et archivés dans les aktivitetsplan.
- Les parents sont informés et impliqués
- La confidentialité et les lois sur la protection des données sont respectées

Méthodes d'enquêtes appliquées :

1. **Entretien avec l'élève concerné**
 - Réalisé en individuel, dans un cadre sécurisant.
 - Notes prises pendant l'échange.
2. **Entretiens avec d'autres élèves**
 - Discussions avec ceux qui ont vu ou vécu la situation.
3. **Entretiens avec le personnel**
 - Recueil d'observations concrètes des adultes impliqués.
4. **Questionnaires / sondages**
 - Utilisés en cas de difficulté dans une classe.
 - Anonymes et adaptés à l'âge.
 - Résultats analysés en équipe.
5. **Observation**
 - Observations faites en classe et dans la cour.
 - Permet d'identifier exclusions, tensions, ambiance.
 - Répétées si nécessaire.